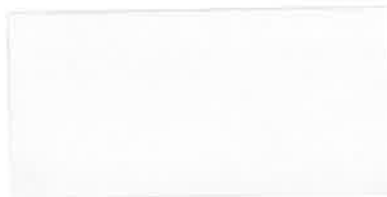


Marie-Louise FORT
Chevalier de la Légion d'Honneur
Député de l'Yonne
Maire de Sens



Ref. : MLF/PA

Paris, le 8 novembre 2016

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu me faire part de votre mécontentement envers la politique actuelle de lutte contre l'insécurité routière, laquelle se traduit par un choix du « tout-radars ». Je vous en remercie.

Je tenais à vous assurer que j'avais pris connaissance de la pétition que vous m'avez transmise avec toute l'attention qu'elle mérite.

Le groupe « Les Républicains » auquel j'appartiens n'a cessé de chercher, en matière de sécurité routière, un équilibre entre répression des comportements les plus dangereux et respect de la liberté des conducteurs.

Et, au regard de l'augmentation constante des chiffres de la mortalité routière corrélative à celle du nombre de radars installés sur les deux dernières années, il est clair qu'une politique de sécurité routière efficace ne peut se résumer qu'à ces seules implantations.

J'estime que ce n'est que par la conjonction de mesures visant à agir sur l'ensemble des facteurs des accidents routiers, qu'une baisse significative du nombre de victimes pourra être durablement engagée.

Les radars ne sauraient être considérés comme seul instrument de lutte contre la hausse inquiétante de la mortalité sur les routes françaises, leur efficacité étant subordonnée à la mise en oeuvre d'une politique globale et cohérente.

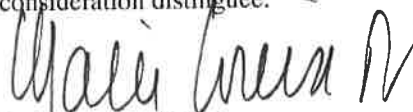
A ce titre, l'échec du Gouvernement dans la lutte contre la recrudescence des accidents doit nous conduire à reconsidérer nos politiques publiques en faveur de la sécurité routière et à mettre notamment l'accent sur l'entretien des routes et des infrastructures, ainsi que sur la prévention auprès des conducteurs.

Vous savez que je suis depuis toujours particulièrement sensible à cette question et soucieux de porter ce débat à l'Assemblée Nationale.

L'engagement des députés Les Républicains se traduit notamment par l'amendement porté par mon collègue Franck Marlin, dans le cadre du projet de Loi de Finances pour 2017. Ce dernier, prévoyait de réaffecter les crédits réservés au déploiement de nouveaux radars, dont les coûts d'investissement et de maintien en condition opérationnelle sont très élevés pour les collectivités territoriales déjà étranglées financièrement, à la nécessaire modernisation des infrastructures routières. Il a été hélas rejeté par la majorité socialiste.

Sachez néanmoins que vous pouvez compter sur ma vigilance sur ce sujet.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.



Marie-Louise FORT